

POLITIQUE. L'avenir du réseau de ces établissements scolaires manchois a été évoqué hier lors de la séance du conseil départemental

Dix élus font bloc avec la minorité pour un débat sur les collèges

EN OUVERTURE de la séance du conseil départemental de la Manche hier, le président Jean Morin est revenu sur la situation du réseau des collèges manchois et sur sa décision de le maintenir en l'état à 52 établissements afin de garantir une proximité.

« Il y a beaucoup d'incompréhensions sur ce sujet, a-t-il exposé. Depuis le début du mandat, nous encourageons les échanges et la concertation. Le Livre blanc flèche douze collèges comme étant en situation de fragilité, dont six pourraient être fermés, à plus ou moins long terme, pour des raisons démographiques. Ce n'est pas anodin. Une fermeture ne peut pas être imposée sans en avoir discuté avec les élus locaux, et même les conseils d'administration des établissements concernés. »

Aucune fermeture l'an prochain

Le dossier, qui s'apparente à une patate chaude, divise la majorité départementale. Jean Morin l'a reconnu, puisqu'une majorité de voix de l'assemblée est incertaine : « 23 voix sur les 40 conseillers de la majorité sont favorables à une décision. Je n'avais pas l'assurance d'une majorité sur ce dossier. »

En annonçant une non-fermeture, le président du Département a voulu éviter « une fracture » de sa majorité.

Philippe Bas, président du groupe majoritaire, a approuvé cette orientation. « Nous devons continuer à rechercher les voix du consensus », a-t-il déclaré. Avant de s'en prendre à la gauche : « Je n'ai jamais vu un moindre soutien de la minorité quand il s'agit de fermer un collège. »

Dominique Hébert l'a contredit en rappelant une délibération : « 52 voix pour la fermeture du collège de Sourdeval. »

« Le Livre blanc n'est pas enterré », a affirmé Jean Morin. Un travail sur cette base va se poursuivre, en particulier avec les localités qui envisageraient un regroupement d'établissements.

La gauche a réclamé un débat « sur un enjeu qui est de la responsabilité de notre collectivité ». « Votre communication déconcertante a laissé planer une confusion entre une décision du conseil départemental et une décision d'une partie de votre majorité », a relevé Karine Duval, en s'interrogeant sur l'utilité des élus.

La porte-parole du groupe de la gauche sociale et écologiste a appelé ces derniers à se saisir de l'article 9 du règlement intérieur pour réclamer un débat et une session spéciale consacrée à ce sujet.

La minorité a gagné son pari. « Nous avons obtenu 19 signatures », a annoncé Karine Duval en fin de séance. Dix élus se sont donc joints aux neuf élus de l'opposition pour demander à débattre de « l'évolution du réseau des collèges » et donc de son avenir. Il fallait au moins 18 voix.

Un revers pour Jean Morin

Un revers pour Jean Morin, qui a pris acte de cette expression : « Il y aura une réunion. Nous en délibérerons lors d'une assemblée dans les jours précédant la plénière budgétaire du 2 février. »

Plus tôt dans la matinée, Dominique Hébert avait assuré ses collègues d'une démarche louable : « On est prêt à discuter, notre main tendue est sincère. Nous aspirons à agir ensemble en responsabilité. Notre objectif est le progrès éducatif pour les Manchois. Et il est temps de passer aux actes ! »

Les élus départementaux vont maintenant devoir s'exprimer publiquement sur ce sujet et les choix à prendre...

Gilles PATRY



Avec dix signatures d'élus hors minorité, la gauche a obtenu gain de cause pour un débat sur l'avenir du réseau des collèges manchois.